

- EXTRAIT -

**RÈGLEMENT DES STAGES ET DES GARDES DES ETUDIANTES
& ETUDIANTS EN MEDECINE
De l'UFR Simone Veil - Santé**

Ce règlement a pour objet de définir les modalités d'organisation des stages et des gardes dans les Services, Unités fonctionnelles, Départements et Laboratoires rattachés à l'UFR Simone Veil - Santé dans le cadre de l'application de la réforme du second cycle des études médicales (R2C).

Ce règlement est **évolutif dans le temps** en fonction des données réglementaires et des modifications validées par le conseil d'UFR Simone Veil - Santé sur proposition de la Commission Hospitalière (CH) des stages et des gardes.

Proposition par la commission hospitalière des stages et des gardes le 16/01/2024

Validation par le conseil d'UFR le 21/03/2024

Stages de DFASM (M1, M2, M3 et M3 Auditeurs)

Modalités

<i>Ordre du choix</i>	Pour les stages en M1 et M2 : La promotion des M1 est divisée en 7 groupes (pour rappel : on compte 7 stages avant l'EDN), chaque groupe étant désigné par une lettre de A à G. Un tirage au sort en commission hospitalière, en présence des représentants étudiants et représentantes étudiantes de l'UFR Simone Veil - Santé, détermine le nom de l'étudiant ou étudiante en M1 choisissant en 1er. La lettre A est attribuée au groupe dans lequel il ou elle se trouve. Les lettres B à G sont attribuées, dans l'ordre alphabétique, aux groupes suivants. Les étudiants et étudiantes de M2 gardent le groupe qui leur a été attribué en M1. Les étudiants et étudiantes de deuxième cycle qui font une année de césure ou de master conservent leurs ordres de groupes. (NB : Ils ne peuvent pas prétendre être en liste complémentaire sous prétexte qu'ils ne sont pas dans leur promotion d'origine). L'ordre de choix des groupes suit l'ordre prédéfini du tableau alphanumérique de l'UFR. ○ L'ordre de choix par ordre alpha ou alphabétique inversé se fait en du numéro de groupe de choix ○ Pour les groupes impaires, le choix se fait par ordre alphabétique et pour les groupes pairs dans l'ordre alphabétique inversé ○ Ainsi, les flèches sont dans le même sens lorsque : ○ le groupe est choix 1 / 3 / 5 / 7 (soit impair: alphabétique) ○ le groupe est choix 2 / 4 / 6 (soit pair: alphabétique inversé) ○ L'ordre du groupe de choix se fait avec le numéro du groupe de choix du stage précédent en ajoutant 3 (Si vous étiez choix 1, vous serez groupe de choix 4 au stage suivant) En cas de redoublement l'étudiant intègre le groupe correspondant à sa place dans l'ordre alphabétique de sa nouvelle promotion.	Pour les stages en M3 : Concernant la promotion EDN 2023, le premier stage reprend l'ordre de choix déjà fixé au début de l'externat. Pour les deux stages suivant une lettre sera tiré au sort et un déroulement alphabétique et alphabétique inversé (même système qu'en DFASM2) sera réalisé pour définir l'ordre de choix Concernant la promotion EDN 2024 et les suivantes, la promotion sera divisée en 3 groupes à partir d'une lettre tirée au sort. Ces 3 groupes sont divisés en 3 sous-groupes. • L'ordre du groupe de choix se fait avec le numéro du groupe de choix du stage précédent plus 2 (Si vous étiez choix 1, vous serez dans le groupe de choix 3 au stage suivant puis dans le groupe de choix 2) • L'ordre des sous-groupe au sein de chaque groupe change à chaque choix de stage. Voir annexe. Chaque terrain de stage ne peut être choisi qu'une seule fois par étudiant ou étudiante pendant le deuxième cycle, sauf en M3 bétique fonction
------------------------------	--	--

Annexe 1 : Ordre des choix de stage DFASM1 / DFASM2

	M1 1er stage	M1 2ème stage	M1 3ème stage	M1 4ème stage	M2 1er stage	M2 2ème stage	M2 3ème stage	M2 4ème stage
A	1	4	7	3	6	2	5	
B	2	5	1	4	7	3	6	
C	3	6	2	5	1	4	7	
D	4	7	3	6	2	5	1	
E	5	1	4	7	3	6	2	
F	6	2	5	1	4	7	3	
G	7	3	6	2	5	1	4	
<u>Changement du sens des flèches dans les groupes :</u> - Flèche vers le bas (ordre alphabétique) : ordre de choix impair 1/3/5/7 - Flèche vers le haut (ordre alphabétique inversé) : ordre de choix pair : 2/4/6 Pour résumer, on descend les groupes pour le choix 1, on remonte les groupes pour le choix 2 etc...								

Annexe 2 : Ordre des choix de stage DFASM3

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
a	d	g
b	e	h
c	f	i

Stage 1 = a - b - c - d - e - f - g - h - i

Stage 2 = e - f - d - h - i - g - b - c - a

Stage 3 = i - g - h - c - a - b - f - d - e